

# C.C.A.S. DE ST GENEST LERPT

## PASS « TREMPLIN »

### VALEUR DU PASS : 8 euros 70

→ Il faut appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Chômeurs
- CES
- Travail à mi-temps ou moins
- Stagiaires ayant comme objectif l'insertion, à l'exclusion des stages qui se rapprochent de la formation initiale (ex : contrat d'apprentissage etc.) ou d'un contrat de travail (ex : contrat de qualification)
- Temps partiel.
- Aux bénéficiaires du RMI ayant un contrat CES **pendant trois mois maximum** même si leurs revenus dépassent 80 % du SMIC.

→ Conditions valables pour toutes les catégories de bénéficiaires :

- Etre inscrit à l'ANPE sauf pour les stagiaires en formation qui ne peuvent l'être (ex : les stagiaires CNASEA)
- Le ménage ne doit pas être imposable.
- Le revenu ne doit pas dépasser 80 % du SMIC net (840.52€ au 1/07/2009).

#### 1/ Le Badge

Le badge est établi par la Stas pour une durée d'un an. Il permet de demander le Pass mensuel dont l'attribution dépend des ressources du mois.

#### 2/ Le Pass mensuel

Le pass est délivré au mois sans limitation de voyages, d'horaires ou de jour sur l'ensemble du réseau. Il est demandé au bureau d'aide sociale de la Mairie de Saint Genest Lerpt. Il est délivré **sur production chaque mois** du justificatif de ressources.

→ Liste des pièces à fournir pour la demande de badge.

- Déclaration sur l'honneur précisant vos ressources.
- Photocopie de tous vos revenus déclarables : les salaires, allocations ASSEDIC, indemnités ou rémunérations de stage, allocations R.M.I., pensions alimentaires etc....
- Photocopie de votre carte nationale d'identité.
- Photocopie de deux justificatifs de domicile.
- Photocopie de la carte d'inscription à l'ANPE et du dernier volet d'actualisation.
- Photocopie de votre contrat de travail le cas échéant.
- Photocopie de votre avis de non - imposition année 2008.
- Un photographie d'identité.

**Les permanences ont lieu le mardi de 9 H à 12 H et le jeudi de 9 H à 12 H.**

**La présentation du badge est obligatoire.**

**En cas de mauvais comportement, le badge pourra être retiré.  
Des sanctions pourront être prises par la STAS.**

# C.C.A.S. DE ST GENEST LERPT

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Né (e) le

Adresse : N°                    rue

Code Postal 42530 VILLE : SAINT GENEST LERPT

**Déclare sur l'honneur de ne pas percevoir d'autres ressources que celles que j'ai déclarées sur les pièces du dossier « Tremplin » et d'être toujours demandeur d'emploi.**

**Et m'engage d'informer le C.C.A.S. de ST GENEST LERPT de tout changement de situation.**

Signature  
Précédé de la mention  
« Lu et Approuvé »

**Les permanences ont lieu :  
Le mardi de 9 H à 11 H 30  
Le jeudi de 9 H à 11 H 30**

# S.T.A.S

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'OBTENTION DU BADGE TREMPLIN

- Monsieur
- Madame
- Mademoiselle

NOM :

Prénoms :

Adresse :  
42530 SAINT GENEST LERPT

date de naissance :

Lieu de naissance :

 :

Je suis informé (e) que la STAS crée un fichier informatique à partir des données fournies sur la présente fiche et de la photographie prise à l'occasion de la création de mon badge.

J'autorise expressément la STAS à exploiter cette seule destination l'image conservée dans son fichier à l'exclusion de toute autre utilisation.

Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Service Marketing de la STAS.  
(loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Fait à SAINT GENEST LERPT le

Signature :

Merci de bien vouloir fournir une photographie d'identité en couleur  
(inscrire vos nom et prénom au dos)